81e ANNEE. — N° 12. MERCREDI 29 JANVIER 1941.

30 c. **Journal du Lot** 30 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

BIBLIOTHÈQUE DE CAHORS

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA FRANCE, SA TERRE

Ce n'est pas de notre faute si nous n'avons pas pu transmettre à nos lecteurs dans son intégralité la belle lettre que nous adressait M. Carrade, président de la Fédération des Syndicats paysans du Lot, pour expliquer la position morale et matérielle des agriculteurs dans l'œuvre générale de renaissance poursuivie sous la direction du Maréchal Pétain.

Avec une juste fierté, cette lettre porte témoignage de la gloire et de l'honneur que la paysannerie française s'est si durement acquise, de l'importance qu'elle doit avoir dans le développement de la vie commune et de la reconnaissance qui lui est dûe par la nation. Et quand je parle ici de « reconnaissance » qu'on m'entende bien ! Il ne s'agit pas seulement d'honorer, de mesurer la grandeur des services passés, mais aussi et peut-être surtout de faciliter les services présents et futurs qu'on attend d'elle et qu'elle est seule en mesure de donner !

C'est une vérité d'expérience que les deux catégories sociales les plus durement éprouvées pendant la Grande Guerre ont été celles des paysans et celle de ce que, faute d'un autre mot, il faut bien appeler les « intellectuels » : écrivains, universitaires, artistes, savants, etc.

L'être et l'âme de la France trouvent leur expression bien caractéristique dans ces deux éléments majeurs, les plus sacrés de la civilisation, celui qui assure l'existence et celui qui l'ennoblit. La force et l'unité de la patrie ne peuvent être fondées que sur l'action conjointe et parallèle de ces deux éléments : le travail de l'esprit et la grande besogne nourricière des sociétés humaines.

Cette vérité d'expérience est très bien ressentie par le gouvernement national dont celui qui en est le Chef glorieux réunit en lui les deux qualités d'être à la fois un grand soldat et comme l'écrit M. Carrade « le magnifique fils de paysans d'Artois ».

On a vu l'importance donnée à l'agriculture dans le nouveau Conseil National que le gouvernement vient de constituer pour recueillir ses avis sur les projets qu'il lui soumettra. Là, c'est une collaboration qui va s'établir entre le gouvernement dont l'appel au sol sera entendu et le paysan qui pourra faire entendre la voix de la terre et aussi sa plainte.

Nous savons par la lettre de M. Carrade que les agriculteurs sont disposés à ce qu'on attend d'eux : « Le Maréchal, écrit-il, n'a pas fait en vain « appel à la terre qui, elle, ne ment pas. Le paysan a compris le cri de ce « cœur qui est celui de la Patrie et demain, au milieu de nos malheurs, l'épi « argenté ou doré se balancera de nouveau au gré des vents pour nous don- « ner un peu d'espérance et aussi la certitude du pain quotidien. »

Pour réaliser ces espérances, ils demandent qu'on ajoute le moins possible de difficultés supplémentaires aux obstacles qui résultent des événements et de la nature des choses. Ils demandent — mais ceci, nous permettra-t-on de le dire ? — que les réglementations et taxations dont ils ne contestent pas la nécessité tiennent compte de leurs possibilités et de la situation qui leur est faite dans l'économie générale du pays.

S'il est producteur, le paysan est aussi consommateur et il faut bien qu'il trouve dans ce qu'il vend l'équivalent de ce qu'il est bien obligé, comme tout le monde, d'acheter. J'emploie à dessein des termes très généraux pour faire entendre ce que M. Carrade exprimait avec beaucoup plus de précisions.

Sa tâche difficile est d'importance primordiale, mais il se sent de taille à l'accomplir car son métier, plein de rudes surprises, l'a habitué à ne jamais désespérer. Il a vu naître, grandir, puis s'effacer de grandes choses ! Il est prêt à reprendre tout le travail détruit par les calamités venues des hommes comme il le fait après les calamités venues de la nature.

« Le paysan ne reniera pas son titre de sauveur de la patrie. Le « paysan sauvera la France, SA TERRE ! » *écrit superbement M. Carrade. Oui, sur le champ de labour et de semailles, comme sur le champ de bataille, le paysan a cette mission d'être le sauveur de la France, celui qui la préserve de la disette après l'avoir préservée de la mort, celui qui nourrit après avoir été celui qui défend !*

Emile LAPORTE.

L'acte constitutionnel n° 7

Le Chef de l'Etat peut prononcer contre les Secrétaires d'Etat et les Hauts fonctionnaires, s'ils viennent à trahir les devoirs de leur charge, des peines allant de la privation des droits politiques à la détention dans une enceinte fortifiée.

Ces dispositions sont applicables aux anciens ministres et Hauts fonctionnaires ayant exercé depuis moins de dix ans.

Le régime de l'irresponsabilité est fini. Le régime de la responsabilité s'affirme. L'Etat apparaît désormais comme une hiérarchie, avec un chef à sa tête, qui commande et à qui l'on doit obéir.

Le Maréchal Pétain l'a dit lui-même : « L'Histoire me jugera seul ».

Etant à la plus haute place, il a tout naturellement — et il l'accepte d'un cœur fort — la plus grande responsabilité.

Mais, d'étage en étage, cette responsabilité demeure. Diminuant en même temps que diminue l'autorité, elle subsiste cependant jusqu'au plus humble des fonctionnaires publics.

C'est une responsabilité de l'inférieur devant le supérieur, car le pouvoir vient d'en haut. C'est une responsabilité effective, car l'homme qui accepte, engage, en l'acceptant, de jouer sa liberté, ses biens, sa vie.

Ainsi, le pouvoir politique cesse d'être un jouet que des sceptiques se passaient de mains en mains.

Il apparaît enfin comme ce qu'il aurait dû toujours être : la possibilité pour un homme de faire — dans un cadre déterminé — le bien ou le mal.

L'ACTE CONSTITUTIONNEL N° 7

Article premier. — Les secrétaires d'Etat, hauts dignitaires et hauts fonctionnaires de l'Etat prêtent serment devant le Chef de l'Etat. Ils jurent fidélité à sa personne et s'engagent à exercer leurs charges pour le bien de l'Etat, selon les lois de l'honneur et de la probité.

Art. 2. — Les secrétaires d'Etat, hauts dignitaires et hauts fonctionnaires de l'Etat, sont personnellement responsables devant le Chef de l'Etat. Cette responsabilité engage leur personne et leurs biens.

Art. 3. — Dans le cas où l'un d'eux viendroit à trahir les devoirs de sa charge, le Chef de l'Etat, après enquête dont il arrêtera la procédure, peut prononcer toute réparation civile, toutes amendes et appliquer les peines suivantes à titre temporaire ou définitif : privation des droits politiques, mise en résidence surveillée en France ou aux colonies, internement administratif, détention dans une enceinte fortifiée.

Art. 4. — Les sanctions, qui pourraient être prises en vertu de l'article précédent, ne font pas obstacle aux poursuites susceptibles d'être exercées, par la voie légale ordinaire évidemment, en raison des crimes ou délits qui pourraient avoir été commis par les mêmes personnes.

Art. 5. — Les articles 3 et 4 du présent acte sont applicables aux anciens ministres, hauts dignitaires et hauts fonctionnaires ayant exercé leurs charges depuis moins de 10 ans.

Fait à Vichy le 27 janvier 1941,

PHILIPPE PETAIN.

CONSEIL NATIONAL

CE QUE SERA LA NOUVELLE ASSEMBLÉE

Il s'agit d'un haut comité de deux cents membres et pour la durée duquel aucun terme n'a été prévu.

Ce conseil ne peut être, en effet, qu'une institution provisoire dont l'existence prendra fin, vraisemblablement, le jour où la France sera dotée d'une nouvelle Constitution.

Il ne possède ni caractère constituant ni caractère législatif. Les conseillers nationaux n'auront que voix consultative. Leurs avis exprimés sur les seules questions qui leur seront soumises ne lieront pas le chef de l'Etat. Ils ne contribueront pas moins à l'éclairer dans des domaines délicats où la responsabilité du chef s'est exercée jusqu'ici sans partage.

Le Conseil national a été créé par une simple loi. Il n'était pas besoin, pour l'instituer, d'un acte constitutionnel. Rien n'est, au demeurant, changé aux conditions d'existence des assemblées.

Le Maréchal ne s'est pas borné à dessiner le cadre du nouveau conseil. Il en a déjà désigné les membres par décret. Ces membres ont été choisis à la fois dans le Parlement et dans les milieux qui s'étaient jusqu'ici tenus très éloignés de toute vie publique.

L'agriculture y tient une place de choix, puisque plus de quarante membres du nouveau conseil lui ont consacré toute leur activité.

L'industrie et le commerce y disposent d'un contingent appréciable, tandis que les intellectuels et les professions libérales s'y inscrivent sous des noms déjà illustres.

Les syndicalistes, les artisans, les ouvriers de la ville et des champs y occupent une place proportionnellement plus forte que dans les récentes assemblées parlementaires. La Légion des combattants y a enfin délégué ses meilleurs chefs.

Aucun esprit de parti ni de système n'a présidé à ces choix, qui ont tous été, jusque dans les moindres détails, l'œuvre personnelle du Maréchal. Aucun dosage, aucun souci d'équilibre ou de compromis ne sauraient y être relevés.

Sans doute sera-t-il possible de découvrir des noms appartenant à chacun de nos départements, mais aucun de ces départements ne sera vraiment représenté. Telle ou telle personnalité du conseil dépasse, d'ailleurs, le cadre du département pour s'inscrire dans le cycle d'activité d'une région ou même sur le plan national.

Ainsi recruté, le Conseil national apparaîtra comme une émanation des forces vives de la nation, de ces forces qui, par delà les groupes, les partis et les trusts, représentent les éléments essentiels de la vie nationale.

Une synthèse heureuse des énergies matérielles et spirituelles de la France s'y trouve, au surplus, assurée.

La part faite dans le Conseil aux familles nombreuses (la plupart des conseillers ont plus de quatre enfants, certains en ont sept, neuf et même onze) est le plus sûr garant du renouvellement de ces énergies.

L'œuvre de la révolution nationale se concrétise. Des équipes de jeunes se lèveront bientôt, qui dans un rassemblement vigoureux donneront au régime les cadres qui lui sont nécessaires pour affirmer sa force et pour promouvoir son action.

Chronique du Lot

OBSEQUES DE M. REMOND

Inspecteur d'Académie honoraire

Samedi matin, ont eu lieu à Albas les obsèques de M. Henri Rémond, inspecteur d'Académie honoraire, qui fit à Cahors ses débuts dans la carrière administrative. Un imposant cortège, composé des élèves des écoles communales et de l'école libre, d'une foule d'Albassiens auxquels s'étaient mêlées de nombreuses personnalités de la région et de Cahors précédaient le corbillard, sur lequel le cercueil disparaissait sous l'amoncellement des gerbes et des couronnes.

Le deuil était conduit par MM. Maurice et Georges Rémond, percepteur à Valence-d'Agen, tandis que le troisième fils, l'artiste compositeur de musique, M. Paul Rémond, ainsi qu'un certain nombre de membres de la famille, étaient retenus dans la zone occupée.

M. Delbos, Inspecteur d'Académie du Lot et Mme l'Inspectrice de l'Enseignement primaire, en résidence à Cahors, accompagnaient le deuil.

Au cours de la cérémonie funèbre, la chorale Saint-Etienne s'est fait entendre sous l'habile direction de Mlle Caussanel, organiste.

Au cimetière, notre collaborateur Ernest Lafon, a exprimé l'émotion de tous dans le discours suivant, où est retracée la belle carrière du regretté défunt.

Discours de M. E. Lafon

Monsieur l'Inspecteur,

Ce n'est pas sans une mélancolique tristesse que je me vois devant votre cercueil, devant cette tombe de famille à laquelle m'attache un demi-siècle de fervente sympathie.

Aux obsèques de l'érudit professeur de la Faculté de Toulouse, votre beau-père, M. Hallberg, de Mme Hallberg, dont la dépouille nous fut ramenée de Rhénanie, du distingué préfet, M. Verne, votre beau-frère et de sa chère épouse, Mme Verne, j'ai eu le douloureux privilège d'exprimer ici même, l'émotion de la cité alsacienne qui a toujours été si flattée du culte que toute votre famille a nourri pour notre si pittoresque village.

Avec Mme Rémond, héritiers de l'ancestrale maison paternelle, vous y avez perpétué cette esthétique flamme dans un salon où sont passées toutes les personnalités intellectuelles que les vacances ramenaient dans notre belle vallée.

L'âge mûr et la jeunesse trouvaient dans ces délicieuses soirées ou matinées autant de distractions, d'affinités que de charme particulier, si bien que votre disparition jette un nouveau voile de deuil sur les plus aimables heures de nos annales locales.

Comment ne pas rappeler, au moment de cette cruelle séparation, cette lumineuse journée de septembre 1888 où votre mariage attira à Albas les sommités de nos Facultés de l'Université de Toulouse avec son Recteur, M. le Préfet du Lot et tant de notabilités cadurciennes, de professeurs, d'instituteurs mêlés à tout ce que comptait à l'époque notre régionalisme des Lettres et des Arts ?

Ceux de ma génération ont encore devant leurs yeux ce jeune inspecteur d'Académie, d'allure un peu romantique dans sa barbe blonde et fleurie qui séyait si bien à sa distinction, conduisant à l'autel la ravissante fiancée rayonnante d'amoureuse fierté en se donnant à vous.

A ce moment-là, vous aviez déjà bien affirmé votre idéal de chef prenant toutes ses responsabilités, dans notre département où les instituteurs surtout savaient avec quelle généreuse ardeur vous les défendiez contre l'ingérance du favoritisme politique et contre toutes les pernicieuses rancunes des mares stagnantes locales.

Il en reste encore de ceux-là qui furent mes aînés et qui, dans leur retraite, apprendront avec regret votre décès, car ils sont fiers d'avoir été vos collaborateurs d'une époque que vous vous plaisiez, en une si expressive ironie, de qualifier « les temps héroïques... ». Oui, temps héroïques, en effet où les chefs comme les petits fonctionnaires étaient considérés comme les « bardots » sur lesquels les hobereaux de clocher et de préfecture se vengeaient de leurs déceptions électorales.

Vous fûtes envoyé en avancement à Moulins, laissant dans notre département tous les regrets et tant d'amitiés à Cahors où Mme Rémond avait répandu le charme de sa gracieuse affabilité.

Et puis ce fut le périple du chef de service à travers la France au gré du caprice ministériel plus ou moins responsable. Vous avez terminé votre carrière à Laon, un des postes les plus recherchés ou des plus enviés dans la carrière.

Vous y étiez en 1914, au moment de l'invasion ; vous dûtes par ordre vous replier sur Château-Thierry et, là, pendant quatre mortelles années où vos trois fils étaient sur la ligne de feu, avec votre vaillante épouse vous ne cessâtes de vous pencher sur des misères et des ruines.

L'heure de la délivrance ayant sonné, vous éprouviez la joie de retrouver votre poste, d'organiser le retour du personnel évacué, et puis vint l'heure de la retraite après une si lourde et si généreuse tâche consciencieusement et patriotiquement remplie.

Et, depuis lors, vous avez partagé vos loisirs entre votre cher Paris qui vous rajeunissait dans l'intellectuel voisinage de la Sorbonne où vous retrouviez quelques condisciples de l'Ecole normale supérieure, et votre non moins cher Albas dont la pureté de son ciel estival vous invitait au retour des vacances.

C'était un événement local lorsque les volets de la vieille maison se rouvraient, car avec votre famille arrivait beaucoup de joie pour les jeunes et avec vous, pour tous vos amis, la perspective d'exquis entretiens. Tout cela restituait à notre village son vrai charme.

Albas n'est-il pas, en effet, une localité où s'est perpétuée la tradition d'une bourgeoisie plus rentée d'esprit, de titres parcheminés que de fortune, mais dont tant de professeurs, de gens de robe et d'épée, même des gens de lettres, ont assuré la continuité d'un humanisme des plus raffinés ?

Quant à nos laborieux paysans qui, eux, sont la pierre angulaire du pays natal, n'ont-ils pas de tout temps affectionné la solidarité de leur dur labeur et des joies de l'esprit ? Avec une irrésistible sympathie ne se sont-ils pas toujours, par la plus grande compréhension, associés à cette traditionnelle culture qui flatte leur amour-propre local et qui leur rappelle des heures de fervent enthousiasme ?

Si bien que c'est chez vous, Monsieur l'Inspecteur, que, tout récemment encore, avant nos malheurs nationaux, tout ce que le village compte de chanteurs se réunissait sous la magistrale baguette de votre fils, le virtuose M. Paul Rémond, pour perpétuer les chaleureux accents de notre belle phalange orphéonique dont votre maison fut le berceau à l'époque déjà lointaine, mais toujours présente à notre souvenir, où M. Hallberg, président de la Société chorale d'Albas, soutenait les efforts de direction de M. Gabriel Poudou et de mon regretté père.

Ces voix de nos campagnes si naturelles, si pures, si pathétiques même, dans leur émouvante simplicité, nul mieux que vous ne savait les comprendre et les apprécier, vous qui aviez été le grand ami de Maurice Bouchor, l'apôtre du chant populaire de nos provinces françaises, vous qui, au long de votre carrière, n'aviez cessé de prôner les civilisatrices vertus et les beautés du chant choral.

Ces voix, nous les avons encore entendues à l'occasion de l'inauguration du buste de M. Gustave Guiches et aussi à vos noces d'or, il y a deux ans, lorsque toute la population albassienne vous apporta à la sortie de l'église la plus chaleureuse étreinte de ses poignées de mains, alors que tout Albas embrassait Mme Rémond. Et puis, dans cette apaisante après-midi, vous entendîtes ce délicieux épithalame de votre hymen renouvelé, que la chorale vous interpréta avec tout son sens artistique.

Les Albassiens de vieille souche, tout comme les jeunes pour lesquels vous aviez une si paternelle compréhension, vous manifestaient leur reconnaissance d'avoir, avec Mme Rémond, entretenu la rayonnante flamme de tradition dans votre si accueillante maison et aujourd'hui, hélas ! je témoigne devant votre cercueil de leur respectueuse sympathie qui se nourrit de cette émouvante et rare vertu : la fidélité du souvenir.

Au nom de tous mes compatriotes, tout comme en mon nom personnel, je traduis au moment de cette cruelle séparation nos plus attristées condoléances qui iront au cœur de Mme Rémond, de ses enfants et de toute la famille.

Je suis également l'interprète des sentiments non moins douloureusement sympathiques de M. Delbos, notre jeune inspecteur d'Académie du Lot qui, ayant à peine pris contact avec notre département, a tenu à témoigner de son excellent esprit de confraternité en apportant l'hommage de sa présence aux obsèques de son aîné qui le précéda, il y a un demi-siècle à Cahors. Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous vous remercions de ce geste qui nous honore et nous remercions également Mme l'Inspectrice de l'Enseignement primaire qui a bien voulu vous accompagner.

Cher Monsieur Rémond, vous nous laissez à pied d'œuvre devant le plus incertain avenir. Que votre exemple de loyauté, de justice, de bienveillance et de vertu soit le viatique qui nous aide à reforger nos âmes à l'exemple de ceux qui, comme vous, ont tout donné à la France sans autre espoir que celui de l'avoir consciencieusement servie.

Comme chef, vous avez détesté l'intrigue, l'outrecuidance et tous les maux qui ont perverti une époque de facilité.

Pur rhéteoricien, vous aimiez la belle clarté française, la netteté de la pensée et tout ce qui fait la noblesse de notre génie.

Vous aimiez, enfin, la confiante affection, vous saviez apprécier le bon voisinage des Albassiens qui vous reverront longtemps dans leur mémoire, soit sous les ombrages de votre jardin, soit au coin du foyer familial, soit sur cette terrasse où rien ne vous échappait de notre vibrante harmonie locale, tout en rêvant à l'ombre du « grand couchant » où votre âme si poétique interprétait dans la méditation le sens profond de ces vers :

Rien ne ressemble tant que la chute du jour
Au crépuscule de la vie...

LE VOLEUR DU PHILATELISTE EST RETROUVE

Ces jours derniers, un malfaiteur s'était introduit par effraction chez M. Jesset, réfugié à Prayssac depuis le mois de juin dernier.

Ce réfugié, philatéliste réputé, avait une collection de timbres-poste d'une valeur de 300.000 francs. Le cambrioleur a emporté cette collection et en même temps une somme de 80.000 francs en billets de banque.

Plainte fut portée par M. Jesset, une enquête fut ouverte et la police mobile de la Sûreté nationale fut alertée.

Nous apprenons que la police mobile de Toulouse vient d'arrêter le cambrioleur.

C'est un nommé Ignace Francisque, 32 ans, ancien coureur cycliste, se faisant appeler tantôt Jean Richard, tantôt Octave Dumont. Il était recherché par dix Parquets.

A la suite d'une enquête, la police mobile apprit qu'Ignace Francisque était à Toulouse dans un hôtel meublé, rue Saint-Rome.

Elle se présenta à l'hôtel où Ignace se trouvait dans une chambre, en compagnie d'une femme, Marie-Louise Ouradou.

Fouillé, le portefeuille de Francisque Ignace laissa échapper de ses poches une somme de 85.000 francs en billets de banque de 5.000, de 1.000 et de 100 francs. La perquisition effectuée sur place permit de saisir en outre une énorme quantité de lingerie féminine, de draps et se serviettes volés par la fille Ouradou lors de ses passages dans les divers hôtels où elle avait servi, une splendide bicyclette de course qui servait au cambrioleur au cours de ses exploits.

Dans une villa qu'il avait louée à Croix-Daurade, chemin Lapujade, les enquêteurs ont retrouvé la magnifique collection de timbres d'une valeur de 300.000 francs volée, il y a deux jours, au préjudice de M. Jesset à Prayssac.

Ignace Francisque a avoué, en outre, avoir commis trois cambriolages dans le canton de Catus.

LES PATES ALIMENTAIRES

M. le Préfet vient de prendre un arrêté fixant ainsi qu'il suit le prix de vente maximum des pâtes alimentaires ordinaires, c'est-à-dire fabriquées sous le régime de la loi du 27 septembre 1940.

Pâtes en vrac, 8 fr. 40 le kilog ; paquets de 1 kilog, 9 fr. 10 ; paquets de 500 grammes, 4 fr. 60 ; paquets de 250 grammes, 2 fr. 40.

Vous êtes sans travail
Vous craignez la misère

La nouvelle Armée de l'Air vous propose une existence saine, un métier intéressant, une carrière attrayante ;

Elle vous assure des primes et des soldes particulièrement avantageuses ;

Elle vous permet, à votre demande, de servir en Afrique du Nord ou aux colonies.

Hâtez-vous de vous engager.

Gendarmerie

M. Loudès, gendarme à la brigade de Latronquière (Lot), est nommé à Saurat (Ariège).

Nos Echos

Qu'est-ce qu'on en fait ?

D'avoir vu passer un avion, dimanche, cela nous fit penser au terrain de Labéraudie, destiné à servir de champ d'atterrissage et qui, en fait, ne sert à rien du tout.

Il y a là plusieurs hectares, sept, huit ou dix — on n'a pas su nous le dire exactement et nous ne le savons pas. Mais il est certain que ça fait un vaste et magnifique champ où pourrait pousser bien des choses qui nous seraient particulièrement précieuses ! De ces choses qu'on apprécie seulement quand on ne les a pas, comme la santé par exemple !

Le blé, les légumes, les pommes de terre ! Est-ce que je sais, moi ? Bref, tout ce que la bonne terre de France nous donnait en abondance et dont on se demande avec inquiétude si elle nous en donnera assez pour notre faim quand viendra la saison prochaine.

Des cultivateurs m'ont dit que ce champ d'aviation est établi sur des terres excellentes qu'il suffirait de défricher pour les mettre en état de donner de bonnes récoltes. Comme on peut dire sans scandale que nous ne sommes pas en situation de rien perdre ou de rien gaspiller, on doit pouvoir demander, alors qu'il en est largement temps, pourquoi on n'utiliserait pas ce terrain, pourquoi on n'y ferait pas pousser ce qui nous sera si nécessaire ?

La main-d'œuvre ?

Bien sûr, il y faudrait de la main-d'œuvre ! Seulement, personne ne pourra croire qu'on ne la trouverait pas facilement. Elle abonderait même si on voulait. Quant aux difficultés qui pourraient venir des propriétaires, l'administration est armée à présent de tels pouvoirs qu'elle est en mesure de briser toutes les résistances !

Cela en vaudrait sans doute la peine si j'en crois ce que me disait un homme particulièrement compétent :

— Que l'on plante ce terrain de pommes de terre et le ravitaillement de Cahors est assuré !

Incompréhensible contradiction !

L'autre soir, dans un cinéma de Cahors, un film pathétique nous montrait des marins français, allemands et anglais s'exposant délibérément à de terribles dangers pour sauver de la mort les passagers d'un paquebot.

— Fiction, direz-vous !

— Non ! Pas fiction ! Les exemples sont innombrables — et particulièrement dans la marine ! — de ces admirables dévouements volontaires, où des êtres humains courent au secours de leurs semblables en détresse.

Alors, comment n'avoir pas l'esprit hanté par l'affreuse comparaison avec ce qui se passe actuellement sur notre pauvre monde, où des millions d'hommes s'acharnent à s'entretuer, à détruire sauvagement ce qu'ont fait des siècles d'efforts ?

Comment les hommes qui sont si nobles et si grands dans le dévouement peuvent-ils se montrer parfois si féroces et si bêtes ? Qu'est-ce qu'il y a donc dans notre pauvre nature qui nous rende tour à tour capables de tant de bien et de tant de mal ?

Informations

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

Nos avions de combat ont attaqué le 26 janvier des convois et des navires isolés naviguant près de la côte sud-est de l'Angleterre. L'attaque a été couronnée de succès. Des coups directs sur un navire, près de Oxfordness, ont provoqué une violente explosion. Des avions éclaireurs ont repéré, au nord de Great-Yarmouth, un navire de commerce en flammes qui avait été touché la veille par une bombe.

L'ennemi a jeté, la nuit dernière, en divers points de l'Allemagne occidentale et centrale, des bombes incendiaires et quelques bombes explosives. Les dommages matériels sont insignifiants. L'attaque a causé 4 morts et 6 blessés dans la population civile. Trois de nos avions sont manquants.

Mort du comte Czaky ministre des affaires étrangères de Hongrie

Le comte Etienne Czaky, ministre des affaires étrangères, est décédé à 2 h. 20, à l'âge de 46 ans.

Excuses japonaises à l'Angleterre

L'ambassadeur du Japon à Londres a transmis au gouvernement britannique les excuses du gouvernement japonais pour l'attentat dont a été victime, le 22 janvier, M. W.-J. Keswick, le président de la municipalité de Shanghaï.

On sait que l'auteur de l'agression, M. Hayashi, président de l'Association des contribuables, est de nationalité japonaise.

EN PEU DE MOTS...

— M. Tixier-Vignancourt, chargé de la direction et de la coordination de la presse et de la radiodiffusion et du cinéma, a donné sa démission.

— Des expériences ont été faites à Lucerne avec des carburants de remplacement liquides, tirés de déchets de bois d'écorces, de feuillages et de plants de pommes de terre soumis à une haute pression. Le carburant obtenu a une puissance explosive supérieure à celle de la benzine.

— Le gouvernement japonais a promulgué une loi aux termes de laquelle les hommes devront se marier à 25 ans et les femmes à 21 ans. La loi décide, en outre, que chaque famille devra avoir 5 enfants.

CAHORS

PAVILLON HAUT !

Répondant à l'appel qui lui était fait, la population cadurcienne s'est rendue en foule pour assister à la simple et grandiose cérémonie du « salut aux couleurs ».

La municipalité a fait installer un mât au sommet de la tour du Pape Jean XXII et il fallait qu'il fût solennellement salué la première fois qu'il élèverait dans les airs les couleurs de France !

C'est à deux heures qu'était fixée la cérémonie. Très avant l'heure, la foule était massée, alignée le long du boulevard. Bien rangée, par écoles, il y avait la jeunesse étudiante, les lycées, les enfants des écoles publiques et des écoles libres. Il y avait aussi, en bon ordre, la Légion des Anciens Combattants et, dans leurs belles formations, les Compagnons de France, les formations de Scouts et d'Eclaireurs. Les troupes de la garnison, clairons en tête, étaient massées à l'entrée de la place Thiers.

A 14 heures précises, M. Bézagu, préfet, accompagné du colonel de Brauer, commandant le département, arrivent, salués par les assistants. Sonnerie de clairons, les soldats présentent les armes.

En haut, au sommet de la tour, un Compagnon de France se tient prêt. Au signal donné, il « envoie » les couleurs. Le drapeau monte, s'élève, flotte fièrement dans les airs, tandis que les clairons sonnent, que les troupes présentent les armes et que la foule, face au drapeau, s'immobilise et salue. C'est une minute de profonde émotion dans la communion de tous les cœurs !

Puis, devant la foule vibrante, aux sons d'un pas redoublé enlevant, les troupes défilent superbement.

Le drapeau de France flotte là-haut avec les vœux et le respect de tous.

NÉCROLOGIE

La triste nouvelle nous parvient que Mlle M.-J. Brugalières, chevalier de la Légion d'honneur et directrice honoraire d'Ecole Normale, est morte.

Avec elle disparaît une des personnalités les plus justement honorées du corps enseignant. Elle a longtemps exercé à Cahors sa noble fonction de Directrice de l'Ecole Normale avec la plus haute conscience de son devoir et de sa mission. Sa mort sera ressentie comme un deuil familial par les très nombreuses institutrices qui avaient reçu, sous sa direction, leur formation intellectuelle et morale et qui avaient pour elle autant de respect que d'affection.

Par là, son œuvre lui survivra et sa tâche sera continuée. Sa mort laissera aussi de profonds regrets dans la population cadurcienne, où Mlle Brugalières était unanimement connue.

Nous saluons respectueusement sa mémoire et prions sa famille d'agréer nos condoléances attristées.

⁂

Les obsèques de la regrettée défunte, qui était âgée de 69 ans, et qui est décédée à Cahors, ont été célébrées mardi à Parnac, d'où elle était originaire.

L'ORDRE DES MÉDECINS

Sur la proposition émise par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Médecins, ont été nommés par M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur :

Président du Conseil de l'Ordre des Médecins du département du Lot : M. le docteur Edouard Constant, de Payrac.

Membres du Conseil de l'Ordre des Médecins du département du Lot : MM. les docteurs Ayzac, de Gourdon ; Besse, de Cahors ; de Lapize, de Cahors, et Delclaux, de Figeac.

⁂

Nous prions notre ami, le très distingué praticien, docteur Constant, de recevoir nos bien cordiaux compliments. Nul n'était plus digne d'occuper le poste important auquel vient de l'appeler la confiance de ses confrères et du gouvernement.

Etrangers en défaut

Procès-verbal a été dressé par le commissaire de police :

Pour défaut de sauf-conduit contre : Herrero Séraphin, manœuvre à Touzac ; Perrin Settinio, maçon à Touzac.

Pour défaut de présentation de papiers d'identité, contre : Perrin, maçon à Touzac.

Pour défaut de carte d'identité contre : Herrero, de Touzac.

Fermeture tardive

Procès-verbal a été dressé contre M. Lampla, restaurateur, rue Nationale, pour fermeture tardive de son établissement.

Fermeture d'une boulangerie

Par arrêté préfectoral, la boulangerie Sors a été fermée pour une période de 8 jours pour vente de pain frais.

C'est la troisième fois que ce commerçant faisait l'objet d'un procès-verbal pour le même délit.

Violences légères

Le Commissaire de police a dressé contravention contre le sieur Vertut Jean, 25 ans, chauffeur, demeurant rue Fondue-Haute pour violences légères.

PALAIS DES FETES

Mardi 28, mercredi 29, jeudi 30 janvier, samedi 1er, dimanche 2 février, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Barbara Stanwyck, John Boles dans
STELLA DALLAS
d'après le roman de Olive Higgins Prouty.

En complément : Paul Robeson, Leslie Banks dans **Bozambo.**

CONSEILLER NATIONAL

Notre concitoyen, M. le docteur Jean Rougier, vient d'être nommé par le gouvernement membre du Conseil National.

C'est un choix que justifient amplement sa valeur professionnelle et la position éminente qu'il occupe dans le corps médical.

Ses confrères, en le portant unanimément à la présidence de leur Syndicat, comme ils le faisaient depuis de nombreuses années, l'avaient ainsi comme désigné eux-mêmes à l'attention des pouvoirs publics et leur choix avait précédé celui du gouvernement.

Nous présentons à M. le docteur Rougier nos cordiales félicitations pour cette nomination qui l'honore et qui réjouira ses nombreux amis.

MISE A LA RETRAITE

Nous voulons saluer la mise à la retraite d'un des plus excellents professeurs de l'Ecole Normale de jeunes filles, Mlle Hébrard, qui y exerçait depuis de longues années ses fonctions avec une distinction et une conscience professionnelle reconnues de tous. Les regrets et aussi les vœux de ses amis l'accompagnent dans sa retraite, qu'elle va prendre à Souillac, sa ville natale.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

MM. les membres de la Société des Etudes du Lot sont priés d'assister à la séance qui se tiendra au siège de la Société (ancien palais épiscopal), le lundi 3 février, à 17 heures.

Objet : Communications diverses.

INSTRUCTIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES CARTES POSTALES FAMILIALES

Il est indiqué au public que, d'après les dernières instructions relatives à la rédaction des cartes postales familiales,, *aucune mention manuscrite ne doit être ajoutée à la suite de la dernière ligne de texte imprimé commençant par les mots* « Affectueuses pensées », etc...

En conséquence la ligne pontillée figurant sur certains modèles de cartes à la suite de ce texte doit rester en blanc.

Les cartes qui ne répondraient pas à ces conditions seront renvoyées aux expéditeurs.

Haras

M. Jousset, élève officier des Haras, actuellement prisonnier de guerre, est nommé surveillant de 2e classe et affecté au dépôt d'étalons de Villeneuve-sur-Lot.

EDEN

Mercredi 29, jeudi 30 janvier, samedi 1er et dimanche 2 février 1941, en soirée. Jeudi et dimanche, matinée.

Un grand film d'aventures
KING KONG
avec Fay Wray et Robert Armstrong.

En première partie : Un bon complément.

Les Sports

STADE CADURCIEN — RUGBY

Stade Toulousain (Juniors) bat *Stade Cadurcien* par 5 essais contre un.

Le match ne fut pas ce qu'il promettait. Les Toulousains présentèrent une très belle équipe et firent une belle exhibition ; par contre Cahors, du fait de l'absence de certains titulaires en dernière heure, ne put adopter qu'une formation de fortune, qui nuisit beaucoup à l'intérêt du match. Jusqu'au moment où Heilhes fut accidenté, l'équipe se défendit à peu près, mais par la suite, où ne figurait plus en trois-quarts qu'un seul titulaire, l'équipe, complètement désemparée, dut subir l'emprise des visiteurs qui, par cinq fois, franchirent la ligne de buts de Cahors. Ce n'est qu'en fin de partie que Cahors parvint à sauver l'honneur.

Dimanche, à Gourdon, le Stade se doit d'effacer cet échec, mais pour cela les avants devront s'accrocher davantage, car chez eux les Gourdonnais se défendent sérieusement. En trois-quarts, il ne reste qu'à adopter une formule avec des hommes sur qui l'on puisse compter régulièrement. Espérons enfin encore que les Stadistes, voulant effacer le souvenir de ce mauvais match, auront plus de cœur à l'ouvrage dimanche à Gourdon.

Mercredi 28 janvier, entraînement de tous les joueurs sans exception, à 20 h. 30, à la salle.

LA QUERCYNOISE

Lycée de Tulle contre La Quercynoise

C'est jeudi 30 janvier que « Les joyeux du Lycée de Tulle » seront les hôtes des potaches cadurciens au stade Lucien-Desprats.

Les Tullistes ne pratiquent que le jeu à la main et feront devant le public cadurcien une véritable partie de Hand-Ball. Nous sommes sûrs que les sportifs cadurciens voudront assister à cette belle partie. Nous rappelons que dans cette équipe se trouvent deux joueurs sélectionnés Périgord-Agenais-Limousin : Salesses et Gaude, et huit joueurs sélectionnés scolaires.

Formation du Lycée de Tulle qui vient de nous être communiquée par le secrétaire des *Joyeux :* première ligne : Veillerot, Demichel (sélect. scol.), Roume ; deuxième ligne : Beynette (sélect. scol.), Pemont (sélect. scol.) ; troisième ligne : R. Mons (sélect. scol.), (cap.) Mayoux, Couty (sélect. scol.), m. : Pouty (sélect. scol.), o. : Sendol ; centres : Valeix, Daune (sélect. scol.) ; ailes : Salesses (sélect. Périgord-Agenais-Limousin), Boissières (ex-joueur C.A. Brive XIII professionnel) ; arrière : F. Mons (sélect. scol.). Arbitre : M. Heilhes. — Coup d'envoi : 14 heures.

La Quercynoise domine Gourdon

La Quercynoise du Lycée et U.S. Gourdon I font match nul 0 à 0.

Pendant la plus grande partie du match la toute première équipe Gourdon a été dominée par la Quercynoise. Les joueurs de la Quercynoise ont fourni à Gourdon la plus belle partie de la saison.

STADE CADURCIEN — ASSOCIATION

A Gramat, *Stade Cadurcien* (*I*) bat *J.S. Gramat* (*I*) par 3 buts à 0. Le Stade a remporté un nouveau et net succès sur la redoutable formation gramatoise.

La partie fut des plus difficiles pour les deux équipes. La qualité du jeu emballa cependant en maintes circonstances, un public admirablement sportif, et dans les deux camps on rivalisa d'adresse et de maîtrise pour soutenir la réputation.

Grande partie de la défense cadurcienne en pleine forme.

Excellent arbitrage de M. Leydet, de la Ligue du Midi.

Le Stade possède une équipe très homogène à l'heure actuelle. Dimanche 2 février, à l'occasion du match contre Aubin, elle donnera, devant le public cadurcien, toute sa mesure. La formation du onze visiteur sera donnée prochainement.

U.S. Duravel et *Stade Cadurcien* (*I B*) font match nul (1 à 1). Beaucoup d'ardeur déployée chez les deux équipes en présence. Mais le football pratiqué fut loin d'être efficace.

Stade Cadurcien (*I B*) bat *Stade Cadurcien* (*II*) par 3 buts à 3. Les éléments de la deuxième équipe du Stade ont disputé en cette matinée de dimanche un match avec leurs aînés des réserves. Le score reflète à peu près la physionomie de la partie, au cours de laquelle les jeunes stadistes déployèrent de réelles qualités. Elles demanderont cependant à être confirmées.

Arrondissement de Cahors

Bégoux

Naissance. — Nous avons appris avec plaisir la naissance d'une fille prénommée Monique, chez nos excellents compatriotes, M. et Mme Souleillou.

Nos félicitations aux parents et grands-parents et nos meilleurs vœux au bébé. — J. A.

Floressas

Nécrologie. — Samedi matin à 10 heures, ont eu lieu dans notre petit cimetière, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme Vve Maria Rouch, née Barrières, décédée à l'âge de 85 ans, après une courte maladie.

Femme vaillante et forte, elle le fut certes pendant de longues années, avant que la vieillesse eût altéré sa santé. Elle avait perdu deux fils au cours de la guerre 1914-1918.

Nous adressons à sa fille et à son gendre, Mme et M. Puibasset, receveur-buraliste à Floressas, ainsi qu'aux autres enfants et petits-enfants de la regrettée disparue, nos vives condoléances. — L. D.

Montcuq

Foire du 25 janvier. — Cours pratiqués : Gros bœufs de travail, de 16.000 à 18.000 fr. ; attelages moyens, de 13.000 à 14.000 fr. ; vaches de travail, de 12.000 à 15.000 fr. ; génisses suitées, de 11.000 à 12.000 fr. ; taurillons, de 8.000 à 10.000 fr., le tout la paire ; vaches laitières, de 6.500 à 7.000 fr. l'une.

Bœufs gras, de 350 à 425 fr. ; vaches grasses, de 325 à 375 fr., le tout les 50 kilos ; veaux de lait, de 8 fr. 30 à 10 fr. 50 ; agneaux, de 8 à 9 fr. ; moutons gras, de 6 fr. 50 à 7 fr. 50, le tout le kilo, poids vif ; brebis d'élevage, de 300 à 350 fr. pièce.

Porcelets, de 300 à 450 fr. l'un, suivant grosseur et qualité.

Truffe, de 50 à 55 fr. le kilo.

Au marché, plusieurs procès-verbaux ont été dressés pour vente au-dessus de la taxe.

Œufs, 14 fr. 50 la douzaine ; poules, 8 fr. ; poulets, de 11 à 12 fr. ; canards, 10 fr. ; dindons, 8 fr. ; lapins, 5 fr., le tout le demi-kilo ; pigeons ordinaires, de 8 à 9 fr. ; gros, de 15 à 18 fr. la paire.

Plants rupestris : d'un an, 50 fr. ; de deux ans, 40 fr. le cent ; arbres fruitiers, de 5 à 8 fr. pièce.

Prochaine foire le 14 février.

Montgesty

Obsèques. — Les obsèques de Mlle Thérésine Nadal, décédée à l'âge de 71 ans, ont eu lieu le 24 janvier, parmi une grande assistance. La défunte détenait une modeste épicerie et assurait en même temps le service du téléphone.

Nous présentons à la famille de Mlle Nadal nos bien sincères condoléances.

Pontcirq

Légion française des combattants. — Tous les anciens combattants de la guerre 1914-1918 et les jeunes 1939-1940 se sont réunis, dimanche, à la mairie, pour former un groupe de la Légion française des combattants.

Après le discours du président, relatant la gérance de ces derniers temps qu'il s'excuse fort aimablement de ne pouvoir continuer, un nouveau bureau, qui fut déclaré définitif, fut nommé. Il est composé comme suit : Président : M. Bessés, mutilé 1914-1918 ; vice-président : M. Albert Gizard, mutilé 1914-1918 ; deuxième vice-président : M. Arnaud, combattant 1940 ; secrétaire : M. Varenne (1914-1918) ; secrétaire adjoint : M. Elie Brunet (1940) ; trésorier : M. Bonnel (1914-1918).

Sur la demande du président, tous adhèrent au manifeste envoyé sur l'heure au Maréchal Pétain, lui affirmant leur volonté de se grouper autour de lui, afin de travailler de tout cœur, sous son autorité, au relèvement de la France.

Attaquez la constipation des deux côtés

Beaucoup de constipations résistent aux laxatifs ordinaires parce qu'elles ont pour cause non seulement un intestin paresseux, mais un foie manquant d'activité. Il est donc sage d'employer un laxatif agissant sur ces deux organes, les Comprimés Vichybol par exemple. Les Comprimés Vichybol rééduquent le foie en même temps que l'intestin. Ils assurent la régularité d'une des fonctions les plus importantes du corps humain. 7 fr. 15 Ttes Phies.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Enseignement primaire. — Nous apprenons que MM. Jean Gasçon, de Latronquière ; Lacalmontie, de Figeac ; Mlles Castagné et Lestrade, de Figeac, tous les quatre élèves de troisième année à l'Ecole normale de Cahors, sont nommés stagiaires aux écoles primaires de notre ville. Nous leur adressons nos souhaits de bienvenue.

Etat-civil de la semaine. — Décès : Madeleine Chouvel, veuve Brochel, 88 ans, Sainte-Famille ; Bonnefous Joséphine, 72 ans, célibataire, Sainte-Famille ; Calmon Auguste, 83 ans, ancien facteur à Saint-Félix ; Juliette Bourg, épouse Millet, 32 ans, rue Emile-Zola ; Fréjaville Raymond, 71 ans, restaurateur, place Champollion.

Naissance : Jacques Roche, rue de Londieu.

Hébergement de permissionnaires. — Il y a dans les camps de jeunesse pas mal de jeunes gens mobilisés, venant de la zone occupée, qui ne peuvent ainsi bénéficier de permissions, quoique se trouvant dans des formations de zone libre.

Pour leur permettre de jouir de ces repos, accordés à ceux de leurs camarades plus favorisés, les personnes qui consentiraient à héberger quelques-uns de ces jeunes gens, pendant une permission qu'ils pourraient ainsi obtenir, sont priées de se faire connaître à la J.O.C. de Figeac, à l'ami Moussié, négociant de la rue Lagache, qui fera le nécessaire auprès des autorités.

Cour d'Appel d'Agen. — Au cours d'une audience correctionnelle du tribunal de Figeac, Sylvère Bousquet, de Faycelles, a été condamné pour propos défaitistes à trois mois d'emprisonnement sans sursis. Le prévenu avait relevé appel de ce jugement. La Cour d'Appel d'Agen vient de rendre son arrêt dans cette affaire, confirmant purement et simplement le jugement du tribunal correctionnel de Figeac.

Saint-Céré

Nécrologie. — C'est avec peine que nous apprenons la mort de M. Raymond Périé, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 35 ans, après une longue maladie. Le défunt laisse une veuve et un petit garçon. A toute sa famille, nous adressons nos condoléances attristées.

Pêche à la truite. — L'ouverture aura lieu le 1er février et déjà les pêcheurs, nombreux pour ce délicieux poisson, apprêtent leurs lignes. Les récentes crues ont dû laisser monter les truites dans les ruisseaux affluents de notre rivière, la pêche s'annonce donc sous les meilleurs auspices.

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Joseph Salacroup, fabricant de cire, place de la République, avec Mlle Jeanne Venries, de Latronquière. Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Les douleurs ne partent pas toutes seules

Les maux de reins, la goutte, la sciatique, les névralgies et toutes les douleurs musculaires ne partent pas d'elles-mêmes. Au contraire, tous les états douloureux de l'arthritisme s'intensifient, s'aggravent et deviennent dangereux à la longue. Pour apaiser rapidement les douleurs, pour arrêter l'évolution du mal et éviter le retour cruel des crises, prenez matin et soir un cachet Gandol. Ce traitement régulièrement suivi vous apportera le calme et le bien-être et votre état s'améliorera rapidement, car le Gandol arrête la surproduction de l'acide urique. Le traitement est de dix jours et coûte 14 fr. 60, Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Gourdon

Dégagnac

Mariage. — Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de M. Albert Gineste, cultivateur au village de Lantis, avec Mlle Agnès Vialard, cultivatrice à Moussac, commune de Gindou.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

Football. — L'Union Sportive Dégagnacoise a battu dimanche, sur son terrain, l'équipe de Campagnac-lès-Quercy (Dordogne), par 3 buts à 0.

Quoique vivement disputée, la partie s'est terminée sans incidents.

Payrac

Pour nos prisonniers. — Dimanche a eu lieu, à la Mairie de Payrac, la réunion annoncée la veille au profit des prisonniers de guerre.

A dix heures, le Général Niessel, qu'accompagnaient le Capitaine Alric et M. Baudry, du Comité d'accueil de Figeac, était reçu, en présence de M. le Sous-Préfet de Gourdon, par le Docteur Constant, notre Maire, et conduit immédiatement dans la salle où avaient déjà pris place les enfants des écoles groupés autour de leurs maîtres et maîtresses et la presque totalité de la population.

Dès l'entrée, le Docteur Constant, se faisant l'interprète du sentiment de tous, salua avec déférence le Général Niessel, ancien membre du Conseil Supérieur de la guerre, critique militaire des plus avertis, grand chef énergique dont la devise, conforme à celle du Maréchal Pétain, est de servir jusqu'au bout. Il l'assura qu'il était le bienvenu parmi ses concitoyens et lui donna aussitôt la parole. Visiblement touché par l'accueil qui lui était réservé, le Général remercia d'abord, puis, en un langage simple, mais clair et précis, sans artifices, allant droit au but, il développa ce qu'est l'œuvre des prisonniers de guerre et le rôle bienfaisant de la Croix-Rouge et du Secours national. Cela expliqué en termes saisissants, il invita le Capitaine Alric, prisonnier évadé, à raconter ses souvenirs des camps. Celui-ci le fit longuement, avec des détails impressionnants et le brio spécial que permet la connaissance des choses tout récemment vécues et qui ne s'oublient pas.

Pour conclure, le Général revint sur la question des prisonniers, exposant combien nous sommes favorisés par rapport à ces malheureux retenus loin de leurs foyers aimés. Il parla en même temps des réfugiés privés de ressources et aussi des Français de la zone occupée, de tous ceux qui souffrent et qu'il faut secourir par tous les moyens. Et c'est par un pathétique appel à la concorde, à la cessation des querelles stériles, à l'entr'aide des uns à l'égard des autres, au groupement fraternel des anciens combattants avec les jeunes dans la Légion, à l'union de toutes les bonnes volontés, que prit fin cet exposé sous les applaudissements répétés de l'assistance.

Une quête faite à ce moment rapporta en quelques minutes la jolie somme de 850 francs. A cette somme il y aura à ajouter encore, les jours prochains, la collecte des enfants des écoles et les dons que certains habitants ont déjà promis à notre Maire.

Nous remercions ici bien sincèrement toutes les personnes au cœur généreux qui ont contribué au beau résultat de cette matinée.

Saint-Denis-près-Martel

Légion française des Combattants. — La section de St-Denis-les-Martel a formé son bureau ainsi qu'il suit : président, M. Jean Marcillac (guerre 1914-18) ; vice-président, M. Jacques de Certain (1914-18) ; secrétaires, MM. Armand Souladié (1914-18) et Pierre Trancou (1939-40) ; trésorier, M. François Céroux (1914-18) ; trésorier adjoint, M. Alexandre Gouygou (1939-40).

Désireux de témoigner son intérêt aux enfants de la commune prisonniers de guerre, le bureau a l'intention de réunir les fonds nécessaires pour leur envoyer à chacun un colis d'effets et de provisions.

Saint-Germain-du-Bel-Air

Notre foire. — Notre foire du 22, une des plus belles de l'année, a été très importante et de nombreuses transactions ont eu lieu. Beaucoup de bœufs gras qui ont été vendus suivant la taxe ; les attelages et bouvillons ont accusé une hausse assez sensible. Tous les agneaux et moutons ont été vendus ; les quelques porcelets qui y étaient ont été traités selon leur grosseur. Au marché à la volaille, les apports étaient assez réduits. De ce fait, tout a été enlevé suivant la taxe, ainsi que les œufs.

Beaucoup de truffes vendues suivant la qualité, vu qu'il y en avait pas mal de gelées. Les foies peu nombreux ont été vendus de 120 à 130 fr. le kilo ; peu de marchands forains et pas du tout de jardinage.

Prochaine foire le 22 février.

REMERCIEMENTS

Les familles BRUGALIERES, CONQUET, ALBUCHER remercient toutes les personnes qui leur donné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

Mademoiselle BRUGALIERES
Chevalier de la Légion d'Honneur
Directrice honoraire d'Ecole Normale

dont les obsèques ont eu lieu à Parnac le 28 janvier 1941.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve BRUNET ; Monsieur et Madame Paul BRUNET et leur fille ; Madame Veuve ANDRAL ; Monsieur Marius DEVES ; les familles ANDRAL, DEVES, BRUNET et tous les parents, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de

M. Justin-François BRUNET
Instituteur honoraire

prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs remerciements.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

REMERCIEMENTS

Madame Henri REMOND ; Messieurs Maurice, Paul et Georges REMOND et leur famille ; les familles DUMERIL, VERNE, DOUIN, KELLER, DE MONTEPEZAT, MORISOT, FRON et GADON ainsi que tous les autres membres de la parenté remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Henri REMOND
Inspecteur d'Académie honoraire

PETITES ANNONCES

EN QUELQUE MOIS
avec très peu de frais

MADAME,

vous aurez la possibilité de confectionner *vous-même* vos robes, manteaux, chapeaux et lingerie ; vous pourrez *habiller vos enfants,* si vous suivez la section de :
COUPE, COUTURE, MODES, LINGERIE
des COURS PIGIER

Enseignement individuel. Inscription à toute époque et à tous âges.

CAHORS, 12, Boulevard Gambetta.
FIGEAC, 1, place Champollion.

■

ON CHERCHE **local** pouvant convenir à garagiste. Faire offres bureau du Journal.

■

SUIS ACHETEUR **vieilles faïences, vieux étains.** Faire offres Bureau du Journal. (33.123).

■

ON DEMANDE **ouvrières** à la Blanchisserie LAMAIGNÈRE, Faubourg Cabazat, Cahors. (33.134).

■

CHERCHE **logement** 3-4 pièces, confort, vide ou demi-meublé, eau, gaz, électricité. Donner adresse au Bureau du Journal. (33.147).

■

DISPARU le 10 janvier **chien de chasse,** Epagneul acajou (setter irlandais), forte taille, répondant à Pataud. Prière d'aviser pour renseignements Boulangerie Bergon. Récompense.

Etude de
Maître Jean-Gilbert COSTES
Notaire à Lacapelle-Marival (Lot)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître COSTES, notaire à Lacapelle-Marival, le vingt et un janvier mil neuf cent quarante et un, enregistré à Lacapelle-Marival, le vingt-deux janvier suivant, folio 54, N° 274, Monsieur GENOT Anselme, horloger-bijoutier et Madame VERDIER Antonia, son épouse, demeurant à Lacapelle-Marival, place du Fort,

Ont vendu et cédé à Monsieur LATAPIE Elie, horloger-bijoutier, demeurant au même lieu,

Un entier fonds de commerce d'horlogerie-bijouterie, exploité par les vendeurs à Lacapelle-Marival, place du Fort dans une maison leur appartenant, lequel fonds comprend : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, en un mot, les éléments incorporels, le matériel et mobilier commercial garnissant actuellement ledit fonds et les marchandises en dépendant.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues à peine de forclusion dans les vingt jours qui suivront la présente insertion en l'étude de Maître COSTES, notaire à Lacapelle-Marival.

Pour première insertion.

G. COSTES.

COMMUNE DE ST-MARTIN-LE-REDON
CHEMINS RURAUX

Exécution de la loi du 20 août 1881

PROJET DE RECONNAISSANCE DU CHEMIN RURAL DE L'OYGUE

Extrait de l'arrêté du 13 janvier 1941 ordonnant l'enquête

Article 1er. — Les pièces composant le projet de reconnaissance d'un chemin rural de la commune de Saint-Martin-le-Redon resteront déposées pendant dix jours, du 21 janvier 1941 au 30 janvier 1941 à la mairie de cette commune où les habitants pourront en prendre connaissance sans déplacement.

Article 2. — A l'expiration de ce délai, et pendant les trois jours qui suivront, M. Frégeville Georges, maire de Montcabrier, Commissaire-enquêteur, recevra à la mairie de ladite commune les déclarations écrites ou verbales des habitants sur l'utilité de la reconnaissance projetée.

Article 4. — Les présentes dispositions annulent celles contenues dans notre arrêté du 5 décembre 1940.

A Cahors, le 13 janvier 1941.

Le Préfet, Signé : Maurice BÉZAGU.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 11

LE SORTILÈGE DE VENISE

par ÉDOUARD DE KEYSER

— Lorsque j'en sentirai le désir, je viendrai demander patience ou courage à votre Stainway.

Elle sourit, car elle pensait :

— Guy arrive demain soir. Vendredi sans doute, je le verrai et il décidera les opérations.

Mme Brion l'examinait avec inquiétude. Chaque jour, elle la trouvait plus belle, et son cœur s'alarmait.

— Elle rendra un homme heureux, répondit-il d'une voix indifférente. Cette jolie personne possède un cœur d'or, des sentiments droits et du talent, ce qui ne gâte rien. Vous devriez fréquenter un peu les personnes que vous avez connues. Ma mère trie ses relations... Et vous secoueriez ainsi un isolement qui ne vous vaudra rien...

— Il y a des Français à Venise, répondit-elle du bout des lèvres... Je leur suis recommandée... Je les verrai sans doute beaucoup.

— Puis-je connaître leur nom ?

— La comtesse de Castelsagrat, par exemple. Son mari a loué un palais sur le Grand Canal.

La voix de Brion devint froide, son débit sec :

— Les Castelsagrat sont, en effet, installés ici en hiver, au Lido en été, depuis deux ans. Ce sont des gens riches et qui s'amusent, des gens que j'aimerais mieux voir à Paris parce que les Italiens observent beaucoup les étrangers.

— Ils ne peuvent qu'être fiers de tels hôtes, répliqua-t-elle vivement.

— Non. Parce que les Castelsagrat se montrent un peu tapageurs, fréquentent ce que nous appelons les boîtes et sont légers dans leurs relations. Leur salon, trop mêlé, a éloigné d'eux l'aristocratie vénitienne... Oh ! Ils ne s'ennuient pas... Ils ne s'aperçoivent même pas qu'il pleut au dehors... Les gens qui vous ont recommandée à eux faisaient preuve d'un jugement singulier.

— Ils ont surtout noté le plaisir que j'aurais à fréquenter des Français.

— Je vous remercie en tout cas de cette parole, pour ma mère et pour moi, fit-il ironique... En ce qui concerne les Castelsagrat, je serais navré de vous voir devenir leur intime... surtout de vous voir fréquenter leurs amis. Votre réputation pourrait en souffrir.

— Je suppose que je ne devrai pas décliner leur invitation, si elle m'arrive ?

— J'espère qu'elle n'arrivera pas. Jusqu'à présent, c'est tout.

Il lui offrit des cigarettes. Elle en prit une et l'alluma au briquet d'or et de diamant qu'elle avait toujours dans son sac.

— D'ailleurs, continua-t-il, vous êtes ici depuis plusieurs jours, et leur peu d'empressement à vous faire visite chez nous ou vous inviter montre qu'il ne leur est pas agréable de recevoir une jeune fille. C'est une sorte de femme qu'on rencontre rarement dans leur maison.

— Nous verrons la suite, dit-elle, son beau cou tendu pour renvoyer la fumée au plafond.

Il prononça, durement :

— A ce moment-là, j'aviserai.

Elle ne répondit pas. Les sentiments opposés qui l'avaient habitée se séparaient.

Certains s'évanouirent ne laissant plus en elle que le contentement de revoir Guy, et la hâte de s'évader du sépulcre.

Lorsqu'elle se retira, les yeux de Marc pesèrent un long moment sur la porte refermée.

— Que médite-t-elle ? fit-il tout à coup. Son regard était étrange. Elle nous préparerait un tour à sa façon que je n'en serais pas autrement surpris.

Dans sa chambre, Jeannille fredonnait un air de « Louise ».

Après-demain, la guerre commence... songea-t-elle, sans s'interrompre.

La journée du jeudi lui sembla courte. Elle écrivit de nombreuses lettres. Le soir même, Francoule serait à Venise. Elle y pensait sans émotion, sans élan de l'âme, mais avec l'ardeur d'un duelliste. Cette arrivée ne réjouissait pas un amour, elle était attendue pour une exécration.

Lorsque tomba la nuit, elle se dit :

— Il débarque. Va-t-il me téléphoner ? Non... La communication serait surprise. Brion doit avoir donné des consignes...

Le vent avait tourné. Des nuages épars couraient dans le ciel comme une arrière-garde qui se hâte de rattraper le gros de la déroute.

Elle se leva lorsqu'elle entendit le canot automobile. Elle voulait être habillée de bonne heure, se tenir prête à toute éventualité. Lorsque Tonna entra pour écarter les volets elle trouva la jeune fille dans la salle de bains.

— Mais il est encore tôt, signora ! s'écria-t-elle. Il est vrai qu'il fait si beau...

Sur le bleu tendre du ciel, se découpaient avec minutie les murs et les toits. Jeannille fit ouvrir la fenêtre. L'air léger transportait le parfum des roses. Dans la ruelle, une fraîche voix de femme chantait une « canzone ».

— Aujourd'hui, j'irai voir Venise, lança-t-elle.

— Mademoiselle a raison. Ce n'est pas bon de rester des semaines dans sa chambre, comme dans un cachot.

— Comme dans un cachot... Le mot est bien vrai, Tonna.

Avant onze heures, la femme de chambre reparut.

— On vient d'apporter une lettre pour Mademoiselle.

Elle prit la longue enveloppe bistre, la déchira nerveusement.

« Voyage embêtant. Bien arrivé. Je vous attendrai à quatre heures sur la place Saint-Marc, du côté des pigeons. J'ai déjà parlé de vous aux Castelsagrat. Ils vous inviteront dans deux ou trois jours, avec quelques types tout à fait rigolos.

« Votre vieux,
« Guy ».

Au déjeuner, elle se montra rieuse.

— Avec le beau temps, Venise va vous conquérir, lui dit Brion.

— Cet après-midi, je compte vagabonder, répondit-elle.

— Nous vous souhaitons bon amusement.

— Je ne crois pas en manquer.

Il ne se méfia pas. Il ne trouvait plus d'arrière-pensée dans les yeux de la jeune fille.

CHAPITRE IV

N'ayant pas voulu demander le canot de Brion pour traverser le Grand Canal, elle attendit un quart d'heure, et en vain, que passât une gondole. Elle se rabattit sur la ruelle. Les boutiques y restaient allumées tout le jour. Les portes des maisons bien vernies luisaient comme des miroirs. Après vingt coudes et sept petits ponts à escaliers, les indications murales la conduisirent à l'embarcadère des bateaux à vapeur.

Dix minutes plus tard, elle débarquait sur le quai de la Piazetta.

CHAPITRE VI

Elle resta quelques minutes immobile, un peu étreinte. Cette beauté souveraine s'imposait à elle avec une telle puissance qu'elle en oubliait le rendez-vous. Comme tout le monde, elle avait vu cela en photographie... A droite, le Palais des Doges ; Saint-Marc en face d'elle ; la multitude des pigeons gourmands, suivant les touristes pourvus de maïs tournoyant au-dessus de la place pour s'abattre autour du Campanille rose. Mais il y a si loin du cliché le plus artistique, du tableau le plus fidèle, à cette réalité inoubliable : débarquer sur la Piazetta par un clair jour de printemps !

Elle regarda l'heure à son bracelet-montre. Encore vingt minutes. Elle ne put résister au désir de suivre l'eau, de gravir les longues marches du pont qui mène au quai des Esclavons, si curieux avec ses « tratorie », l'animation qu'apportent les vapeurs du Lido et des îles. Elle respirait largement. Les gondoliers la hélaient.

Elle revint vers Saint-Marc, longea le palais ducal, dépassa le Campanille, et se trouva sur l'ancien forum de Venise, imposant et magnifique.

— Jeannille ! Où aviez-vous l'esprit ? Vous ne me cherchez même pas des yeux.

Elle tressaillit, Francoule avait mis sa main sur son épaule, familièrement.

(*A suivre*).